

Personne assurée

| | | |
|------------------------------|------|------------------------|
| Nom | | N° d'assurance |
| Prénom | | Date de naissance |
| Adresse | | N° d'assurance sociale |
| NPA | Lieu | |
| Etat civil | | Date du mariage |
| Lieu d'origine / nationalité | | |

Partenaire de la personne assurée

| | | |
|------------------------------|--|------------------------|
| Nom | | Date de naissance |
| Prénom | | N° d'assurance sociale |
| Lieu d'origine / nationalité | | |

Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

Afin que votre demande puisse être traitée au plus vite, nous vous prions de répondre à la totalité des questions et de joindre tous les documents. En ce qui concerne les couples mariés, séparés, liés par un partenariat enregistré ou les concubins selon l'art. 62 alinéa 1 du règlement de prévoyance*, la demande doit être cosignée par la / le partenaire. La signature doit être authentifiée par un notaire ou confirmée par la commune de domicile. La certification par un notaire ou la confirmation par la commune de domicile, de l'état civil des personnes assurées non mariées est requise.

Demande

Versement anticipé ❶ CHF _____
 Prestation de libre passage maximale à la date de paiement
 Date de paiement souhaitée ❷ _____

- ❶ Au minimum CHF 20 000, excepté en cas d'acquisition de parts sociales
- ❷ Le paiement peut avoir lieu au plus tôt après réception de tous les documents nécessaires.

Mise en gage CHF _____
 Prestation de libre passage maximale

Transfert CHF _____

Utilisation

- Acquisition d'un logement en propriété
- Construction d'un logement en propriété
- Investissements générant une augmentation de valeur du logement en propriété existant ou permettant de maintenir sa valeur
- Remboursement du prêt hypothécaire d'un logement en propriété existant
- Participation à la propriété d'un logement: acquisition de parts sociales
- Participation à la propriété d'un logement: acquisition d'actions d'une société anonyme de locataires
- Participation à la propriété d'un logement: octroi d'un prêt à un organisme de construction d'utilité publique
- Mise en gage en garantie du prêt hypothécaire

Logement en propriété

- Appartement en propriété
- Maison familiale

Adresse

Office du registre foncier

NPA, lieu

Registre foncier, n° de feuillet / parcelle

Statut du propriété

- Propriété exclusive
- Copropriété (en particulier propriété par étage), part : _____
- Propriété commune entre conjoints
- Détenteur d'une part sociale ou d'une forme similaire de participation, d'un droit de superficie distinct et permanent

Domicile (pas de logement de vacances!)

Il s'agit de mon (nouveau) domicile civil ou de mon lieu de séjour

à partir du (indiquer la date)  _____

Capacité de gain

- Avez-vous fait une demande de prestations AI? Oui Non
- Recevez-vous des prestations de l'assurance-invalidité fédérale? Oui Non
- Avez-vous été totalement ou partiellement incapable de travailler au cours des derniers mois? Oui Non

En cas d'invalidité, aucun versement anticipé n'est possible.

Destinataire des capitaux / créancier gagiste et adresse de paiement selon les données de l'attestation d'utilisation du versement anticipé

La Caisse de pensions Poste effectue le versement anticipé au plus tard six mois après que vous ayez fait valoir votre droit. La somme est versée directement au créancier de la personne assurée, c'est-à-dire p. ex. le vendeur, le notaire ou le prêteur. Le versement anticipé est immédiatement soumis à l'impôt, la Caisse de pensions Poste l'annonçant automatiquement à l'administration des contributions.

Afin de garantir le versement anticipé ou le montant du gage en cas de réalisation, une restriction du droit d'aliéner sur le logement en propriété doit être mentionnée. Les personnes déposant la demande ainsi que leur partenaire acceptent par la présente l'inscription de la mention correspondante au registre foncier. Tous les frais qui en découlent (p. ex. frais d'annonce à l'office du registre foncier) sont à la charge de la personne assurée.

La personne assurée soussignée (et sa / son partenaire) déclare/ déclarent expressément par la présente avoir rempli le formulaire de manière conforme à la vérité et avoir été dûment renseigné/e/s des conséquences, en particulier concernant la réduction des prestations, l'assurance complémentaire pour la couverture de la lacune dans la prévoyance, les conséquences fiscales, les restrictions du droit d'aliéner et le remboursement du versement anticipé (remboursement de l'impôt).

Concerne les personnes non mariées (sans contrat d'assistance mutuelle déposé auprès de la Caisse de pensions Poste)

Existe-t-il un concubinage selon l'art. 62 alinéa 1 du règlement de prévoyance* ?

- Oui L'état civil de la personne assurée et la signature du concubin doivent être certifiés par le notaire ou confirmés par la commune.
- Non L'état civil de la personne assurée doit être certifié par le notaire ou confirmé par la commune.

* Concubinage selon l'art. 62 alinéa 1 du règlement de prévoyance : les deux concubins sont non mariés, il n'existe aucun partenariat enregistré selon la loi sur le partenariat ni de lien de parenté entre les concubins et un contrat d'assistance mutuelle a été signé par les deux partenaires.

personne assurée:

personne conjointe:

| | | | |
|------------|-----------|------------|-----------|
| _____ | x | _____ | x |
| Lieu, date | Signature | Lieu, date | Signature |

Vos coordonnées si nous avons des questions:

Adresse courriel _____

téléphone _____

Authentification

- Personnes mariées, partenaires enregistrés ou concubins selon l'art. 62 alinéa 1 du règlement de prévoyance*: Authentification officielle par le notaire ou confirmation par la commune de la signature du partenaire :
- Personnes non mariées : certification par le notaire ou confirmation par la commune de l'état civil :

Authentification officielle de la signature de la personne conjointe ou authentification officielle de l'état civil de la personne assurée:

Lieu, date

Timbre et signature

Veuillez nous renvoyer le formulaire dûment et lisiblement rempli et signé. Merci!